

Nom : **Siolas**
 Prénoms : *Etienne* Surnom :
 Numéro matricule du recrutement : **643**
 Classe de mobilisation : **1887**

ÉTAT CIVIL.
 Né le *11 novembre 1867*, à *S^t Georges*, canton
 d' *Heyrieu*, département de *l'Isère*, résidant
 à *S^t Georges*, canton d' *Heyrieu*, département
 de *l'Isère*, profession de *Cultivateur*
 fils de feu *Blaise* et de *Siolas Rosalie*, domiciliés
 à *S^t Georges*, canton d' *Heyrieu*, département de *l'Isère*

SIGNALEMENT.
 Cheveux *et*, sourcils *châtain*
 yeux *châtain*, front *ordinaire*
 nez *moyen*, bouche *moyenne*
 menton *ronde*, visage *ovale*
 Taille : 1 m. *75* cent. Taille rectifiée : 1 m. cent.
 MARQUES PARTICULIÈRES :

N° *94* de tirage dans le canton d' *Heyrieu*

Degré d'instruction : générale (1). *2*
 militaire (2).

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
 (Indiquer la nature des dispenses, sursis, etc.)
Services auxiliaires
Varices
 Compris dans la *4^e* partie de la liste du recrutement cantonal. (*1^{re}* portion).

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).
 Dans l'armée active. *Services Auxiliaires (7^e Service)*
 Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. *Service auxiliaire*
 Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. *Service auxiliaire*

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
 (Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
 PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Passé dans la **RESERVE** de l'armée active le **13 Novembre 1891**
 Numéro au contrôle spécial du recrutement. *62*
 Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.
 A accompli une 1^{re} période d'exercices dans 1 du au
 A accompli une 2^e période d'exercices dans 1 du au
 Passé dans l'armée territoriale le *1^{er} novembre 1901*

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D domicile ou R résidence.
<i>13 Décembre 1914</i>	<i>S^t Pierre de Chartreuse</i> <i>N^o 2^e du Compagnon</i>	<i>Vienne</i>	<i>R.</i>

maintenu 1^{er} auxiliaire par décision de la Commission 62
Spéciale de réforme versé le 14 décembre 1914 la partie convoquée
~~Libéré de toutes obligations militaires~~
~~le 30 novembre 1914~~
~~le 11 novembre 1914~~
~~le 26 novembre 1914~~
 Rayé des **Contables le dit jour,**
 A accompli une période d'exercices dans 1 du au
 Passé dans la réserve de l'armée territoriale le **1^{er} Octobre 1907**
 Libéré du service militaire le *30 novembre 1914*

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME EUT PASSER DANS				DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	
<i>1893</i>	<i>1897</i>	<i>1901</i>	<i>1907</i>	<i>1908</i>
<i>1891</i>	<i>1898</i>	<i>1904</i>	<i>1912</i>	<i>1914</i>
	<i>1901</i>	<i>1907</i>		1^{er} OCTOBRE

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 26 novembre 1872.
 (2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
 (3) Pour les hommes compris dans la 4^e partie de la liste, l'indication à porter est : *Service auxiliaire.*